

Lanvéoc

Écoles de football. Lanvéoc se classe quatrième



Debout, Maxime, Nathan, Niels, Théo et Tilio ; accroupis, Nicolas, Ethan, Leandro et Jordan.

Le week-end dernier avait lieu le grand rassemblement, à Saint-Evarzec des écoles de foot du secteur. Au total, 36 équipes, soit environ 350 enfants, se sont affrontées dans un esprit de convivialité, mais avec l'idée d'en découdre.

Lanvéoc-Sport a su tirer son épingle du jeu en faisant, le matin cinq rencontres sans aucune défaite. Soit trois victoires et

deux matchs nuls, pour un total de huit buts marqués et un encaissé. L'après-midi, dans un groupe qui rassemblait les premiers de chaque poule, ils ont fini premiers ex aequo. Ce ne sera que le concours de jonglage qui les privera d'une finale.

Un magnifique parcours pour ces petits gars, qui finissent à la quatrième place.

À SAVOIR

ARGOL

Le musée à la télé. Le défilé en costume des vieux métiers vivants dans les rues d'Argol, lors de la fête

des 30 ans de l'association Micherriou Kozh ar Vro, sera diffusée sur Tébéo, aujourd'hui, à 18 h 15.

CAMARET-SUR-MER

Culte catholique. Demain, à 10 h 30, messe, première eucharistie pour les enfants de l'Ensemble paroissial (EP) des Trois Pointes.

Animaux de cirque. Suite à l'article concernant les cirques récemment publié dans nos colonnes, le maire tient à préciser « que ni lui-même, ni aucun autre membre de la municipalité, n'a eu de contacts avec les personnes qui défendent la cause des animaux des cirques enlevés à leurs continents d'origine ». Il y a lieu d'ajouter, « concernant le potentiel d'accueil des cirques dans la commune, que Camaret ne dispose pas – ceci n'est pas contestable – d'espaces suffisants et adaptés aux spécificités des cirques, voilà tout le pro-

blème et ne peut, par conséquent, pas accueillir les animaux sauvages liés à cette activité sur son territoire ».

Collectes. La collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes aura lieu normalement demain, dans les secteurs concernés.

Déchèterie de Navarrou. Elle sera fermée demain.

Restaurant scolaire. Aujourd'hui : concombre, pâtes à la bolognaise, flan nappé au caramel.

Cinéma Rocamadour. Aujourd'hui, à 20 h 45, « Caprice ».

LANVÉOC

Repas des équipages. Vendredi, dans le cadre du Grand Prix de l'École Navale, se déroulera, à l'Espace nautique, le traditionnel repas des équipages. Les personnes qui y participeront pourront échanger avec les skippers.

L'apéritif sera servi dès 19 h 30. Tarif, 5 €.

ErDF - Survol de la commune. Dans le cadre d'une visite des lignes électriques par hélicoptère, la commune sera survolée à très basse altitude (hors agglomération), jusqu'au 21 juin.

Bibliothèque. Ouverte aujourd'hui, de 16 h 30 à 18 h.

ROSCANVEL

Doyenné de la Presqu'île. Demain, à 10 h 30, à Camaret, messe, première eucharistie pour les enfants de l'EP des Trois Pointes ; à 10 h 30, pardon de Notre-Dame du Folgoad, à Landévenec ; à 11 h, messe à Crozon.

Bibliothèque. Ouverte aujourd'hui, de 14 h à 16 h.

Restaurant scolaire. Aujourd'hui : salade, dés de fromage, rôti de porc, pâtes, fruits au sirop.

TELGRUC-SUR-MER

Culte catholique. Demain, Jeudi de l'Ascension : messes à 10 h 30, pardon de Notre-Dame du Folgoad, à Landévenec, et, à 11 h, messe à Crozon.

(les enfants repartent avec leur composition). Matériel fourni. Renseignements et inscriptions au magasin Esprit de fleurs, tél. 02.98.17.22.87.

Art floral. Cours pour les enfants (à partir de 6 ans), le mercredi 20 mai, de 17 h à 18 h 30, au moulin de Rosmadec. Thème : réalisation d'un Monsieur Patate et d'une composition florale. Tarif : 15 €

Bibliothèque. Ouverte aujourd'hui, de 14 h 30 à 16 h 30.

Cantine scolaire. Aujourd'hui : rillettes de porc, lasagnes, yaourt sucré.

Camaret-sur-Mer

Transports maritimes. La voile de retour

Vendredi, le dundee « Biche », bateau du patrimoine, affrété par TransOceanic Wind Transport (TOWT), a déchargé près d'une tonne de marchandises en provenance de l'île d'Yeu (conserves de poissons, vins de Bordeaux, cognac de Royan et muscadet), de Nantes à Camaret, à destination du magasin Roule ta pierre, à Crozon.

« Limiter les émissions polluantes »

Pour Guillaume Grand, fondateur, en 2011, de la société, « le transport à la voile est la seule alternative durable et respectueuse de l'environnement ». Sa société propose, selon lui, « une solution permettant une réduction drastique des émissions polluantes et est devenue, au fil des ans, la référence française du transport à la voile, en multipliant les embarquements, en transportant ses propres marchandises ou celles de producteurs vigilants, en chargeant vin, rhum, thé, oignons, sel ».

« L'intérêt de transporter à la voile est de différencier le produit et de valoriser son transport, alors que, la plupart du temps, ses phases d'acheminement restent parfaitement invisibles, marginales. À la voile, le transport prend de la valeur ajoutée. De plus en plus de sociétés nous contactent pour acheminer leur produit. Elles cherchent à valoriser ce moment, les valeurs



Quai Téphany, déchargement d'une tonne de marchandises du « Biche », vendredi, par TOWT, entreprise basée à Brest, qui développe « un modèle de transport alternatif, strictement à la voile ».

ou la symbolique de la traversée. Le premier objectif est de réutiliser le savoir-faire de la marine à voile en affrétant des vieux gréements aptes au transport de produits artisanaux et du commerce équitable à l'intérieur du territoire français continental », ajoute Guillaume Grand.

« Promouvoir les éco-voiliers »

Le second objectif est « de promouvoir de futurs éco-voiliers, au titre du développement durable, pouvant concurrencer les cargos et porte-conteneurs, très gourmands

en carburant et en émission de CO₂ ».

À Camaret, une fois débarquées, les marchandises ont été acheminées avec le Kangoo 0 co² de Trans Oceanic Wind Transport. L'éco-étiquette « Produit transporté à la voile dans le respect de l'environnement », apposée sur les produits, certifie que le trajet maritime s'est effectué en voilier. Chaque étiquette comporte un numéro qui réfère à une fiche-trajet.

Selon les distances, la réduction du bilan carbone peut dépasser les 90 %.

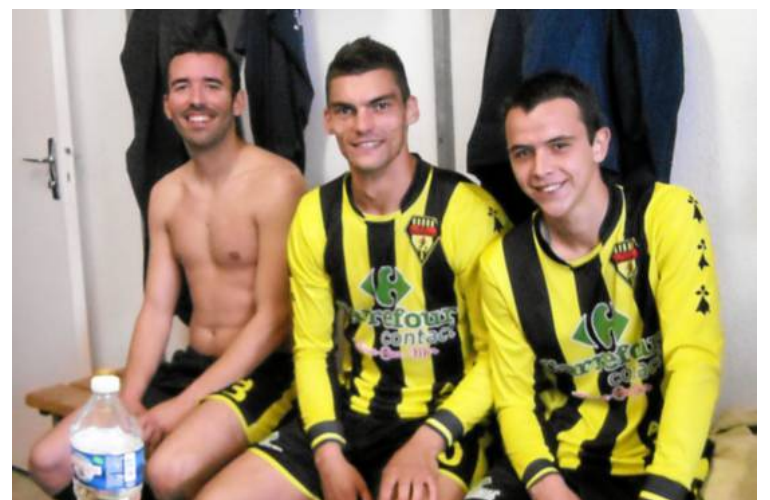
Telgruc-sur-Mer

Football. L'AST s'impose face à Quéménéven

Dans ce match très important pour le maintien, les Telgruciens ont gagné sur le score de 3 à 1, poursuivant leur excellente belle série.

La rencontre débute sur un très bon rythme. Florian Queffelec, suite à une accélération suivie d'une belle frappe, ouvre le score. Peu avant la mi-temps, Quéménéven égalise, sur un coup-franc. Heureusement, dès la minute suivante, Jordan Chessé, opportuniste, ajoute un second but pour les locaux. La deuxième période sera toujours aussi intéressante à suivre, chaque équipe bien soutenue par ses supporters. Mais c'est encore Jordan Chessé qui marque le troisième but, bien servi par Jordan Favre, omniprésent. Les visiteurs ne sauront pas saisir l'occasion de réduire le score sur penalty. Bien que réduit à dix, l'AST, bien en place, tiendra le score jusqu'à la fin.

En dépit de cette belle victoire, l'AST devra aller gagner à Plobannalec, dimanche, pour la dernière



Florian Queffelec et Jordan Chessé, buteurs face à Quéménéven, et Nicolas Bondé, suppléant de Ludovic Belz en fin de rencontre.

journée, pour être assurée de se maintenir en PH.

La B en échec

L'équipe B, comme toujours, malgré une prestation honorable, a été

battue, 2 à 0, par l'Amicale Ergué-Gabéric, deuxième du groupe.

Dimanche matin, les vétérans ont gagné, 3 à 1, contre Crozon. Butteurs : Dominique Le Corre, Pascal Lahogué et Philippe Gouritin.

Athabasca. Une randonnée ensoleillée

Dimanche, sous un ciel ensoleillé, douze randonneurs de l'association Athabasca sont partis à la découverte de la pointe de Corsen, cap situé sur la commune de Plouarzel, frontière théorique entre la Manche et l'océan Atlantique. Elle est le point le plus à l'ouest de la France métropolitaine continentale.

Sous la conduite de leur président, Jean-Claude Lucas, ils ont démarré leur périple de 22 km à l'église de Trézien. Après un parcours campagnard, ils ont rejoint le GR 34, en amont de la plage des Blancs Sablons, pour se diriger vers la plage d'Ilien et la pointe de Cor-



Les randonneurs à l'approche de la plage d'Ilien.

sen. Sur leur chemin, un petit détour leur a permis d'aller

admirer la chapelle de Locméven.